



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE DE TRAVAUX
2020/PA502

1 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

CROUS CLERMONT AUVERGNE
25 rue Etienne Dolet
63000 CLERMONT-FERRAND
Représentant : Monsieur le Directeur Général du CROUS CLERMONT AUVERGNE
Tél : 04 73 34 44 20
Fax : 04 73 35 12 85
E-mail : marches@crous-clermont.fr

2 – OBJET DU MARCHE

➤ **Objet** : Réhabilitation du bâtiment C de la résidence universitaire du Clos St Jacques à Clermont-Ferrand

➤ Type de marché : TRAVAUX

➤ Classification CPV :

Les classifications principales CPV du présent marché public sont les suivantes :

45223220-4	Travaux de gros œuvre / VRD
45262660-5	Travaux de désamiantage
45261420-4	Travaux d'étanchéification
45313100-5	Travaux installation ascenseur
45260000-7	Travaux de couverture
45330000-9	Travaux de plomberie
44316500-3	Serrurerie
45331000-6	Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
45321000-3	Travaux d'isolation thermique.
45410000-4	Travaux de plâtrerie
45421130-4	Poses de portes et de fenêtres
45421142-1	Installation de volets roulants
45432000-4	Travaux de pose de revêtement de sols et de murs et pose de papiers peints
39100000-3	Mobilier / Agencement
45442100-8	Travaux de peinture

3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

➤ Description : Le présent marché a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment C de la résidence universitaire du Clos St Jacques située 25 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand.

Le bâtiment C du site du Clos St Jacques est le dernier d'un ensemble de bâtiments construits à la fin des années 1960 à n'avoir pas fait l'objet de travaux de réhabilitation. Ce bâtiment comprend 116 chambres (de 10m²) répartis sur 7 niveaux, 6 cuisines, 6 blocs de douches, 6 sanitaires communs, 2 salles de travail et un logement de fonction.

Les objectifs principaux de l'opération sont :

- l'amélioration du confort des chambres (création de 26 studios et 58 studettes) en apportant des équipements sanitaires individualisés et en remplaçant le mobilier,
- l'amélioration du confort thermique (isolation performante par l'extérieur)
- rendre le bâtiment accessible à tous
- mettre le bâtiment aux normes de sécurité en vigueur, remplacement ascenseur

La réalisation des travaux devra s'effectuer impérativement pendant la période d'octobre 2020 à juillet 2021 pour une rentrée impérative des étudiants en août 2021.

Lieux d'exécution : Clermont-Ferrand (Code postal : 63000)

➤ Durée du marché :

Délai global d'exécution : 14 octobre 2020 au 29 juillet 2021
Préparation chantier : octobre 2020
Les travaux seront réalisés novembre 2020 au 29 juillet 2021

➤ Allotissement :

Les travaux sont répartis en 13 lots, définis comme suit :

- Lot n°1 : Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs
- Lot n°2 : Démolitions - Gros œuvre
- Lot n°3 : Désamiantage
- Lot n°4 : Etanchéité
- Lot n°5 : Isolation thermique par l'extérieur
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures aluminium
- Lot n°7 : Serrurerie
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures
- Lot n°9 : Plâtrerie – Peinture – Plafonds suspendus – Carrelage – Sols souples
- Lot n°10 : Ascenseur
- Lot n°11 : Electricité courants forts et courants faibles
- Lot n°12 : Chauffage – Ventilation - Sanitaire
- Lot n°13 : Cabines préfabriquées

➤ Tranches :

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

➤ Variantes :

Les variantes ne sont pas autorisées.

➤ Prestations supplémentaires :

Les candidats doivent obligatoirement chiffrer les PSE séparément et distinctement. Les PSE sont définies par le maître d'œuvre dans le Cahier des Clauses Techniques Communes et Particulières à chaque corps d'état.

Les PSE prévues par le maître d'œuvre dans la décomposition du prix global et forfaitaire de certains corps d'état et chiffrées obligatoirement sont applicables si leur acceptation est notifiée en même temps que la solution de base. Les PSE seront également chiffrées distinctement de l'offre de base dans l'acte d'engagement (ATTRI1).

Si les PSE ne sont pas renseignées l'offre sera rejetée (offre irrégulière) conformément à l'article R.2152-1 du code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur évaluera et classera les offres en tenant compte de l'offre de base et des options réunies. L'absence du chiffrage de ces options dans l'offre d'un candidat rendra cette dernière irrégulière et, en conséquence, imposera son rejet.

Le pouvoir adjudicateur réalisera plusieurs classements distincts :

- Un classement tenant compte de l'offre globale : offre de base + PSE (par PSE)
- Un classement tenant compte de l'offre globale : offre de base + l'ensemble des PSE
- Un classement tenant compte uniquement de l'offre de base

Le pouvoir adjudicateur choisira de retenir ou non une ou plusieurs PSE.

S'il décide de retenir les options, il attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au vu du classement tenant compte à la fois de l'offre de base et des PSE.

S'il décide de ne pas les retenir, il attribue le marché au candidat qui a présenté l'offre de base économiquement la plus avantageuse.

➤ Forme du marché :

Les prestations objets du présent marché, font l'objet d'un montant global et forfaitaire résultant d'une décomposition de prix.

4 – CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

- Modalités de paiement: Mandat administratif à 30 jours maximum
- Langue de rédaction des marchés : Français
- Unité monétaire utilisée : Euro (France)

5 – CONDITIONS DE PARTICIPATION – ELEMENTS A TRANSMETTRE

Renseignements et formalités nécessaires indiqués aux articles 3, 4 et 5 du règlement de consultation.

6 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, élimine les offres non conformes à l'objet du marché ou au présent règlement de consultation.

Il choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants, pondérés (base 100) :

1 : Valeur technique de l'offre (coefficient 60)

Note méthodologique : analyse de l'opération et de ses enjeux, mode d'exécution, moyens humains et techniques affectés au chantier pour respecter les délais, documentation des matériaux et note décrivant la démarche qualité, sécurité, environnement adaptée à l'opération (attention travaux en site occupé).

Sous critère 1 (noté sur 40) : Méthode et moyens matériels proposés par le candidat pour la réalisation de la mission et susceptibles d'apporter une plus valeur qualitative (compris fiche matériaux...)

Sous critère 2 (noté sur 30) : Moyens en personnels mis à disposition pour la réalisation des tâches objet de ce marché et susceptible d'apporter une plus valeur qualitative (délais)

Sous critère 3 (noté sur 30) : Mesures mises en œuvre pour la qualité, sécurité, prise en compte de l'environnement, de la gestion des déchets

Note maxima pour la valeur technique est de 100 points

2 : Prix (coefficient 40)

L'analyse des offres de prix permettra un classement des candidats suivant la formule.

$$N_p = \frac{P_o}{P} \times 100$$

N_p : Note prix

P_o : Offre de prix la moins disante

P : Offre de prix de l'entreprise notée

Il sera attribué à l'offre la moins disante la note de 100 points qui constitue la note maxima.

Le pouvoir adjudicateur, représenté par le Directeur général du CROUS Clermont Auvergne, examinera l'offre de base et PSE, des candidats pour établir un classement.

Les offres sont classées par ordre décroissant.

Les candidats non retenus seront informés du rejet de leur offre ou de leur candidature par l'envoi du formulaire NOT13 en courrier recommandé dématérialisé.

Dans le cas où des erreurs d'arithmétique ou de report sont constatées dans le DPGF, il n'en est pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si l'offre du candidat est sur le point d'être retenue, il est invité à rectifier cette décomposition pour la mettre en harmonie avec le prix forfaitaire correspondant. En cas de refus, son offre est considérée comme non cohérente et éliminée.

Le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêts généraux, conformément à l'article R. 2185-1 du Code de la commande publique.

7 – ETENDUE DE LA CONSULTATION

Le présent marché dont l'objet principal est les travaux de réhabilitation d'une résidence universitaire est passé dans le cadre d'un marché à procédure adaptée soumis aux dispositions de l'article R.2321-1 du Code de la commande publique.

8 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Conformément à l'article R2132-3 du Code de la commande publique, le dossier de consultation doit être retiré sur le site de dématérialisation des procédures suivant :

- <http://www.achatpublic.com>.

9 – CONDITIONS DE DELAI ET DE REMISE DES OFFRES

Date limite de remise des offres : **JEUDI 03 SEPTEMBRE 2020 – 10h00**

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de remise des offres :

En application de l'article R2132-3 du Code de la commande publique, les candidats devront envoyer leur(s) plis de façon dématérialisée.

Les offres/plis devront être remis impérativement avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du règlement de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante :

- <https://www.achatpublic.com>

Cf. article 5 du Règlement de consultation

10 – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Questions- réponses :

Les entreprises pourront, avant la remise de leur offre, obtenir tous les renseignements qui pourraient leur faire défaut sur la connaissance du marché, à condition qu'ils ne soient pas de nature à porter atteinte à l'égalité des candidats. Les demandes de renseignements devront être formulées par écrit via la plate-forme de dématérialisation des procédures :

- <https://www.achatpublic.com>

Les candidats devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, et une réponse sera alors adressée, par écrit. Le pouvoir adjudicateur s'engage à formuler cette réponse dans les meilleurs délais.

Dans tous les cas, les questions se limiteront aux aspects techniques et administratifs du dossier, aucune réponse ne sera faite sur d'autres points.

Sur le site <https://www.achatpublic.com> l'ensemble des questions et des réponses sera accessible aux candidats qui y auront porté leur identité et leurs coordonnées.

Identification « courriel » du candidat :

Les candidats sont fortement invités à s'identifier sur le profil d'acheteur en communiquant une adresse courriel valide, faute de quoi ils ne pourront être informés des éventuels compléments, modifications, ajouts de document, report de dates limites ou réponses faites aux questions relatives à la consultation en cours, etc.

Dans le cas où un candidat n'aurait pas inscrit son adresse courriel sur le profil d'acheteur ou aurait inscrit une adresse courriel inadaptée ou erronée - et ce, quel qu'en soit le motif :

- il est stipulé que ni l'acheteur ni la Plateforme de dématérialisation ne sera tenu pour responsable du fait que ce candidat n'aura pu recevoir les messages éventuellement reçus par les autres candidats,
- il incombera alors à ce candidat de faire diligence par lui-même pour en être tenu informé.

Neutralisation anti-spam :

Après identification sur la plateforme de dématérialisation, les candidats sont fortement invités à veiller à ce que les messages automatiques éventuellement émis par le site de dématérialisation ou par l'acheteur ne soient pas bloqués, lors de la phase de réception, par un automate de filtration des messages (dit anti-spam).

En cas de rejet de message par un automate de filtration des messages (dit anti-spam) faisant perdre au candidat le bénéfice d'informations complémentaires sur la procédure en cours, il est stipulé que ni l'acheteur ni la Plateforme de dématérialisation ne sera tenu pour responsable du fait que ce candidat n'aura pu recevoir les messages éventuellement reçus par les autres candidats.

11 – VISITES DE SITES

Trois visites seront organisées :

- Mercredi 15 juillet 2020 à 10H30
- Mercredi 22 juillet 2020 à 10H30
- Mercredi 26 août 2020 à 15H00

Le lieu de rendez-vous est fixé dans le hall du CROUS 25 rue Etienne Dolet à Clermont-Ferrand.
Les entreprises candidates se présenteront indifféremment à l'une ou l'autre de ces dates.

Personnes à contacter pour la visite des lieux :

M. KIHÉLI : 06 07 25 16 90 ou M. BRUN : 06 08 27 80 12